

COMMUNIQUE DE PRESSE

RER: Les Ucclois sur une voie de garage

Le Collectif 124 va exposer demain à la Commission de concertation dans le cadre du certificat d'urbanisme pour la mise à 4 voies de la ligne 124 à Uccle (projet RER), une synthèse des 84 griefs que 650 riverains ont exprimé au Bourgmestre dans une pétition.

Le Collectif 124 analysera les points importants de l'étude d'incidences et démontrera les lacunes importantes de celle-ci. Il insistera sur les problèmes de santé publique engendrés par un rail mal conçu. Il montrera que l'alternative 3bis (2 voies après la bifurcation de la ligne 26) répond à la fois aux attentes des riverains, aux objectifs de la Commune et aux objectifs RER.

Le Collectif 124 démontrera qu'il est possible de mettre en place le réseau RER avec des mesures d'accompagnements dignes de ce nom tout en respectant le budget fédéral.

Au niveau politique, le Collectif 124 regrette le faible soutien de la Commune d'Uccle. Il demandera à la Commune de prendre une position forte dans l'avis qu'elle remettra, à l'instar de ce qui a été fait par la commune de Watermael-Boitsfort.

Le Collectif 124 se tiendra à la disposition de la presse après la réunion pour répondre à toute information complémentaire.

Info pratique :

Commission de concertation
Mercredi 23 février 2005 à 9h30 du matin.
Maison Communale - Salle du conseil (1er étage)
Place Jean Vander Elst, 29 – Uccle

Pour plus d'informations :

Collectif 124 – Contact Michel Denys 0475.87.07.48
Courriel : md@collectif124.org
Site internet : www.collectif124.org
Texte intégral de la pétition : <http://www.collectif124.org/IMG/petition.pdf>

Avec le soutien d'Inter-Environnement Bruxelles

Contact : Emilie Marque et Philippe Mertens 02 223 01 01

Voor nadere informatie in het Nederlands kunt u contact opnemen met Renaat Van Rompaey (0476 529 360)